

<p>CSRPN Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel BRETAGNE</p> <p><b>AVIS n°2018-04</b></p> <p><b>Avis sur la liste rouge régionale et la liste de responsabilité régionale chez les Rhopalocères</b></p>	<p><b>Examen</b></p> <p><b>le 18 janvier 2018</b></p>	<p><b>FAVORABLE (unanimité)</b></p>
--	---	-------------------------------------

**Exposé :**

Une proposition de listes est faite par Bretagne vivante, qui a coordonné l'atlas régional des papillons de jour, publié en 2017. La méthode est en cohérence avec celle mise en œuvre pour les autres listes régionales.

**Débat :**

La relation entre la présence des espèces et celle de leur(s) plante(s) hôte(s) a-t-elle été étudiée ? Par exemple, certaines plantes hôtes sont bien réparties, alors que le papillon est rare.

Jean David répond que ces aspects sont traités dans l'atlas publié en 2017, avec des informations propres à la Bretagne. La présence des plantes hôtes est une condition nécessaire mais pas suffisante. La structure de la végétation est également importante. Si une liste de rhopalocères déterminants ZNIEFF est élaborée, ce sera davantage possible de tenir compte des liens entre espèces et habitats que dans le cas des longicornes.

Les critères UICN ont été intégrés autant que possible, mais cela reste difficile dans le cas des invertébrés.

Les espèces concurrentes apportent-elles des informations complémentaires ou redondantes ?

Jean-David indique que beaucoup d'espèces menacées dépendent des landes rases ou pelouses maigres (humides ou sèches). En prenant du recul par rapport aux listes, on peut mettre l'accent sur certains milieux prépondérants.

Il existe désormais un nombre significatif de listes rouges régionales et listes de responsabilité régionale. On observe que les proportions d'espèces menacées sont similaires. Il serait intéressant d'établir des liens entre espèces et habitats, et de faire ressortir des habitats à enjeux en termes de conservation d'espèces menacées, même si les échelles d'appréhension des habitats varient d'un groupe à l'autre.

**Avis du CSRPN : favorable.**

Rennes, le 9 février 2018  
Le Vice-président du CSRPN,



Bernard CLEMENT